



Plan local d'Urbanisme

MODIFICATION N°1

Plan annexe

Procédures	Approuvée le
Elaboration du PLU	09/03/2018
Modification simplifiée n°1	30/06/2020
Modification n°1	

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du approuvant la Modification N°1 du PLU

Le Maire,
Emmanuel TRONC



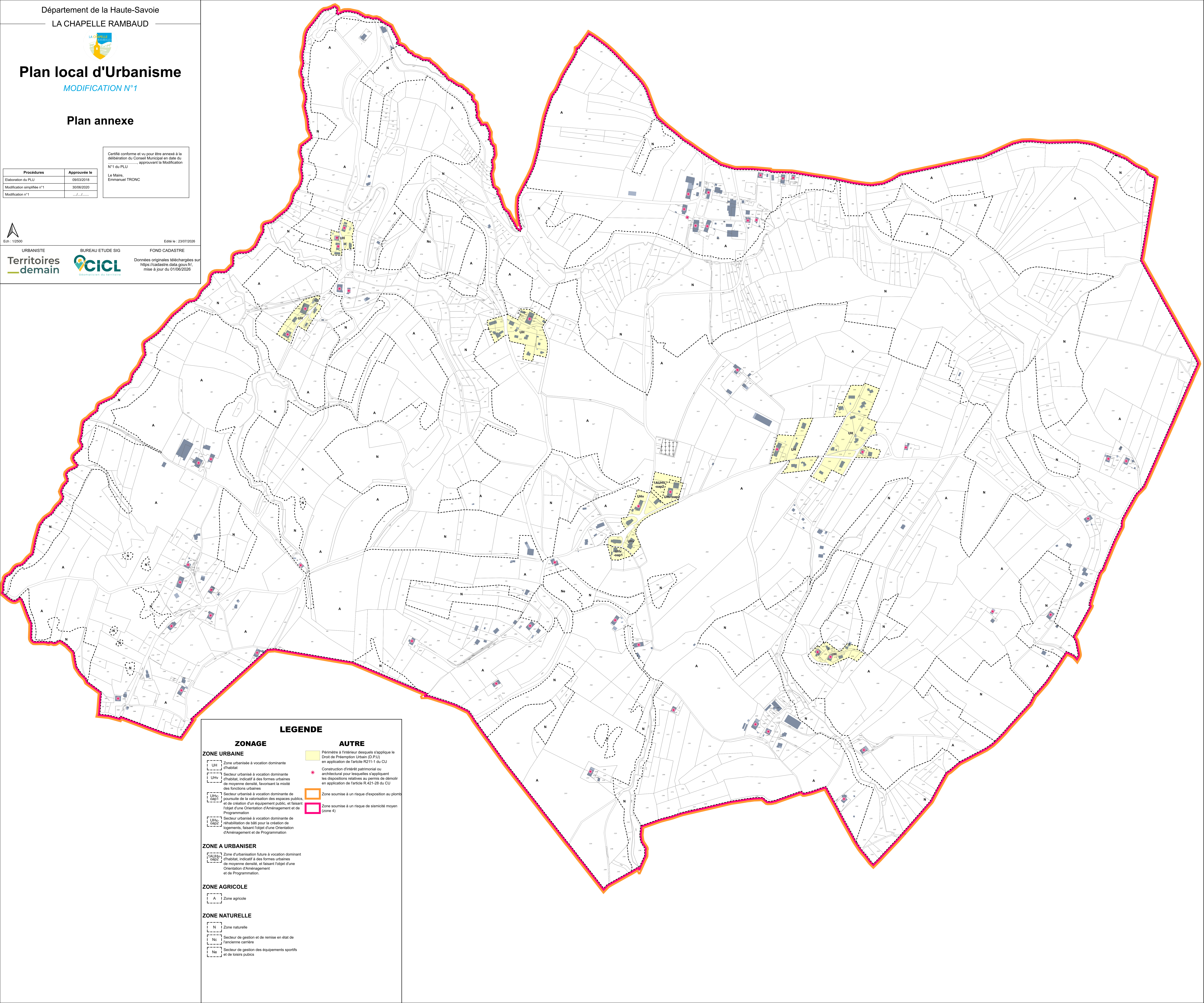
Ech : 1:2500

URBANISTE
Territoires
demain

BUREAU ETUDE SIG
CICL
CONSEIL EN URBANISME

FOND CADASTRE
Données originales téléchargées sur
<https://cadastre.data.gouv.fr/>,
mise à jour du 01/06/2026

Edité le : 23/07/2026



LEGENDE

ZONAGE

ZONE URBAINE

- UH Zone urbanisée à vocation dominante d'habitat
- UHV Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat, indicatif à des formes urbaines de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UHV-cap1 Secteur urbanisé à vocation dominante de poursuite de la valorisation des espaces publics, et de création d'un équipement public, et faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- UHV-cap2 Secteur urbanisé à vocation dominante de réhabilitation de bâti pour la création de logements, faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

ZONE A URBANISER

- IAUHV-cap2 Zone d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat, indicatif à des formes urbaines de moyenne densité, et faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

ZONE AGRICOLE

- A Zone agricole

ZONE NATURELLE

- N Zone naturelle
- Nc Secteur de gestion et de remise en état de l'ancienne carrière
- Ne Secteur de gestion des équipements sportifs et de loisirs publics

AUTRE

- Périmètre à l'intérieur desquels s'applique le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) en application de l'article R211-1 du CU
- * Construction d'intérêt patrimonial ou architectural pour lesquelles s'appliquent les dispositions relatives au permis de démolir en application de l'article R.421-28 du CU
- Zone soumise à un risque d'exposition au plomb
- Zone soumise à un risque de sismicité moyen (zone 4)